

NATIONAUX 2018

MODIFICATION QUOTAS JUGES NAT 1 & 2

Comme indiqué dans le programme fédéral l'organisation simultanée des championnats N1 et N2, les 19,20 & 21 mai 2018 à Chalons en Champagne nous impose un aménagement des quotas.

CALCUL A LA JOURNEE

Le quota sera appliqué à la journée et non pour toute la durée de la compétition. Le nombre de juges à présenter sera donc différent pour chaque journée. Un même juge peut-être engagé sur une ou plusieurs journées.

TABLEAU DES QUOTAS

Le tableau page 13 du programme fédéral est inchangé.

REPARTITION DES CATEGORIES NAT 1 & 2

SAMEDI

- Individuel A2 SENIOR
- Individuel A1 CADETTE / JUNIOR
- Individuel A1 SENIOR
- Individuel A FEDERAL
- Individuel A+
- Ensemble J2 (1^{er} passage)
- Ensemble J1 (1^{er} passage)

DIMANCHE

- Individuel J2 né(e) en 2003
- Individuel J1
- Individuel A2 CADETTE
- Individuel A2 JUNIOR
- Ensemble J2 (2^{ème} passage)
- Ensemble J1 (2^{ème} passage)
- Ensemble A2 (1^{er} passage)
- Ensemble A1 (passage court et 1^{er} passage long)

LUNDI

- Individuel J2 né(e) en 2004
- Individuel J2 né(e) en 2005
- Ensemble A2 (2^{ème} passage)
- Ensemble A1 (2^{ème} passage long)



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

PALMARES NAT 1 & 2

Pour les gymnastes du samedi, un palmarès aura lieu le samedi soir (sauf pour les ens J1 et J2).

Pour les gymnastes du dimanche et du lundi, un palmarès aura lieu le lundi en début d'après-midi.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS NAT 1,2 ET 3

Les clubs ont jusqu'au **12 février 2018** à minuit, pour faire les inscriptions des juges et gymnaste pour les nationaux.